

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° II-CF1472

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Corbière, M. Bernalicis, Mme Rubin, Mme Fiat, M. Lachaud,  
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,  
M. Ratenon, Mme Ressiguier, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**ARTICLE 42**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement d'appel a pour but de s'opposer au niveau des plafonds des autorisations d'emplois de l'État pour 2020. En effet, beaucoup de ministères seront touchés par des baisses d'effectifs (sans même prendre en compte leurs opérateurs) :

- Comptes publics (-1 653 postes)
- Cohésion des Territoires (-8)
- Culture (- 15)
- Transition écologique et solidaire (- 797)
- Économie et Finances (- 282)
- Solidarités et Santé (- 203)
- Travail (- 226)
- Europe et Affaires étrangères (- 81)
- Sports (- 40)

Ces choix sont inquiétants, alors même que la lutte contre la fraude fiscale et la transition énergétique devraient être des priorités... Le but de cet amendement est donc de s'opposer à cette situation, en vous proposant de relever drastiquement le plafond des autorisations d'emplois de l'État pour 2020.